

comment il se fait que les sauvages des provinces maritimes ne s'attachent pas autant à la culture que ceux des autres parties du pays. Le Micmac est plus nomade; il préfère l'eau, comme nous le constatons dans les provinces maritimes. Toutefois les sauvages s'améliorent peu à peu. Je crains, toutefois, que dans quelques générations ils disparaissent entièrement ou soient entièrement absorbés par les blancs.

M. CHARLTON : Je déduis de là que les efforts qui ont été faits pour instruire et évangéliser les sauvages, et en faire des membres utiles à la société, sont demeurés sans produire un résultat appréciable.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je pense que ce sont de bons chrétiens; ils vont à l'église régulièrement, ils reçoivent une bonne éducation, mais ils ont des habitudes nomades et ne se fixent pas. En réalité, il s'écoulera de longues années avant que les sauvages deviennent aptes à la culture du sol. D'après les principes du développement, les progrès doivent être lents, et ils ne peuvent se produire dans une seule génération. Comme Tyendinaga me le disait une fois: "Il est inutile de nous parler de cela, nous sommes encore à l'état sauvage, et vous ne pouvez transformer un chevreuil en bœuf."

M. CHARLTON : L'évolution, si je le comprends bien, doit se faire graduellement. L'honorable ministre pourrait-il nous dire dans combien de générations elle pourra s'effectuer?

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne possède pas d'une façon suffisante les théories de Darwin pour répondre à cela.

186. Sauvages de la Colombie-britannique, arpentages et commission des réserves.....\$42,005.00

M. CHARLTON : Je crois que l'an dernier on a dépensé \$2,000 pour soins médicaux. Qu'elle est la manière adoptée par le gouvernement pour fournir des soins médicaux aux sauvages?

Sir JOHN A. MACDONALD : Heureusement pour les sauvages de ce district, le surintendant de la Colombie britannique, M. Powell, est médecin lui-même. Dans quelques localités, on consacre des allocations pour les médecins; dans d'autres, il sont employés et reçoivent des honoraires pour leurs services spéciaux. Les sauvages de la Colombie ne réclament pas autant de soins médicaux que ceux qui sont fixés sur le versant occidental des Montagnes Rocheuses et dans l'ancien Canada;—appartiennent-ils à une race entièrement différente, ou bien, comme on le suppose, descendent-ils de Mongols venus par le détroit de Behring; c'est là une question qu'il m'est impossible de décider. Mais ce sont des hommes robustes et vigoureux, ils travaillent comme les blancs, et quelques-uns d'entre eux sont riches et possèdent des exploitations agricoles. À l'exception de quelques localités, où ils ont été corrompus par le voisinage trop rapproché des villes, ils suffisent en grande partie à leurs besoins.

Comme l'honorable député doit le savoir, les sauvages n'avaient que peu de réserves dans la Colombie britannique, avant qu'elle fut réunie au Canada. En vertu du système qui a été adopté par sir James Douglas,—et qui semble avoir produit d'excellents résultats,—les sauvages étaient traités avec beaucoup de bonté, mais jamais, en réalité, le gouvernement n'a admis leur droit au sol.

Aujourd'hui, cependant, à mesure que les blancs s'établissent dans l'intérieur du pays, on a jugé nécessaire d'assigner des réserves spéciales aux sauvages. M. Sproat, qui fut nommé par l'ancienne administration, a établi un grand nombre de sauvages sur les réserves, et lorsqu'il résigna, il fut remplacé par M. O'Reilly, ce dernier avait été juge de comté et il s'était retiré avec une pension, au moment de l'union de la Colombie britannique avec le Canada. Il

remplit les fonctions de commissaire des réserves des sauvages, et j'espère que, dans deux ou trois ans, il aura fixé les réserves.

Les réserves sont explorées en premier lieu par ce commissaire, puis elles sont soumises à l'approbation des gouvernements de la Colombie britannique et de la Confédération. Je suis heureux d'avoir à constater qu'il n'y a jamais eu de différence d'opinion sensible entre les deux gouvernements. La Colombie britannique s'est toujours montrée bien disposée à consacrer une étendue de terres raisonnable aux réserves des sauvages.

Tant qu'à la question d'éducation, nous devons admettre, je crois, que malheureusement, depuis 1871, nous avons été trop fidèles à la coutume de traiter les sauvages comme des enfants et d'agir avec eux d'une manière trop paternelle.

Si je ne me trompe, les sauvages de la Colombie ne demandent pas les soins et les dépenses que nous leur avons consacrés. Ce qu'ils demandent par-dessus toutes choses, ce sont des écoles. La grande difficulté que nous éprouvons c'est d'avoir des professeurs qui leur conviennent, qui comprennent le caractère des sauvages, et qui ne soient pas conduits auprès d'eux que par l'appât du gain. Ce qu'il nous faut, ce sont des philanthropes. Les sauvages déclarent qu'ils sont disposés à se charger des dépenses, si nous pouvons seulement leur trouver des professeurs, et c'est là ce que nous nous efforçons de faire.

M. FLEMING : Il me semble qu'il existe une inégalité entre la position des sauvages, telle que vient de nous l'exposer l'honorable ministre, et la somme considérable affectée aux appointements des agents. L'an dernier, sur un crédit de \$23 300, \$11,895 ont été consacrés à payer les agents. L'honorable premier ministre pourrait-il nous expliquer les devoirs de ces agents?

Sir JOHN A. MACDONALD : L'honorable député ne doit pas oublier que l'étendue de la Colombie britannique est excessivement considérable, et que cette dépense doit être répartie sur ce pays jusqu'à la ligne de frontière. Les sauvages sont dispersés, et à cause de la nature montagneuse de ce pays, ils sont considérablement éloignés les uns des autres. Ils s'établissent sur le versant des montagnes, dans les vallées ou sur les côtes. Il n'y a que quelques années ils vivaient à l'état sauvage; ils sont maintenant plus paisibles, sauf dans les stations éloignées, comme l'île de la reine Charlotte. Cette île présentait des dangers pour les blancs qui la visitaient, parce que les natifs agissaient de la façon la plus sommaire avec l'équipage des navires qui la visitaient. Le long de la côte extérieure de l'île de Vancouver, il y a un grand nombre de sauvages de dispersés; ils sont tellement disséminés qu'on peut difficilement les considérer comme vivant en tribus. Aujourd'hui, je crois, ils sont employés avec profit dans les établissements de conserves et autres de ce genre. Les sauvages sont aussi employés comme mineurs, et ils travaillent bien. Mais l'on doit se rappeler que ce ne sont pas des blancs, des hommes civilisés, et qu'ils doivent être surveillés avec soin. Ils sont très méfiants et ils se soulèvent facilement; la population blanche est éparse et les sauvages considèrent qu'ils sont les maîtres du pays, dans la Colombie britannique, et qu'ils sont beaucoup plus nombreux que les blancs; les agents ne sont pas en trop grand nombre, ils ne sont pas trop payés, et ils constituent la meilleure police préventive que nous possédions.

M. CHARLTON : Je pense que nous devons nous féliciter de l'exiguité du crédit demandé pour la Colombie britannique, si nous le comparons à celui du Nord-Ouest, et de ce que le nombre considérable des sauvages qui se trouvent dans cette première province nous cause aussi peu d'embarras. Je vois un article de \$7,700 pour arpentages, le gouvernement s'occupe-t-il à faire arpenter les réserves?

Sir JOHN A. MACDONALD : Nous avons un commissaire des réserves, dont la nomination a été sanctionnée par